

Football à 5

Lieu de pratique : CREPS Wattignies, 11 Rue de l'Yser, 59139 Wattignies

Le présent règlement a été défini par le Comité d'Organisation des 11e Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise. Toute situation ou tout cas non prévu par le présent règlement sera arbitré par le Comité d'organisation.

Article 1 : Cadre général

La compétition de football à 5 est organisée dans le cadre du règlement général des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise (JNSE), sous l'égide de la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE). Elle applique le présent règlement spécifique, complété par les règles de la Fédération Française de Football (FFF), sauf dispositions contraires mentionnées ci-après.

Article 2 : Définition des catégories

Catégories d'âge :

- **+ de 40 ans** : catégorie ouverte exclusivement aux participants **nés en 1986** ou **avant**.
- **Open** : catégorie ouverte à toutes et tous sans limite d'âge.

Catégories de sexe :

- Femmes
- Hommes

Article 3 : Tournois proposés

Les tournois sont organisés par catégorie d'âge et de sexe selon la répartition suivante :

- Un tournoi **féminin** en catégorie **Open**
- Un tournoi **masculin** en catégorie **+40 ans**
- Un tournoi **masculin** en catégorie **Open**

Article 4 : Composition des équipes

Une équipe est composée de **5 à 8 joueurs**. 5 joueurs sont présents simultanément sur le terrain dont 1 gardien.

Article 5 : Format de la compétition et déroulement d'un match

Chaque tournoi comprend :

- Une **phase de poules** qualificative.
- Une **phase finale** pour désigner l'équipe vainqueur

(Ou sous la forme d'un championnat unique, en fonction du nombre d'équipes engagées dans l'épreuve).

Les équipes peuvent également disputer des matchs de classement selon le format du tournoi et le planning prévisionnel.

Déroulement d'un match :

Chaque match se joue en **2 périodes de 25 minutes** avec **5 minutes** de **mi-temps**. Le remplacement d'un joueur, **blessé ou non**, dans une équipe est **autorisé à tout moment de la rencontre**, celui-ci s'effectuant **lors d'un arrêt de jeu et après l'accord de l'arbitre**. Les joueurs remplacés pourront continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et, à ce titre, revenir sur le terrain.

Un joueur **exclu par décision de l'arbitre ne peut être remplacé**.

Pour l'épreuve des tirs au but : **cinq joueurs différents**, choisis parmi ceux ayant terminé le match, exécuteront ces tirs au but.

Le match peut être gagné en étant en **infériorité numérique sur l'ensemble du match ou une partie** (dans le respect du règlement de la FFF.).

Article 6 : Classements et récompenses

Les équipes sont classées dans chaque poule en fonction du nombre de points :

- **3 points** pour une victoire
- **1 point** pour un match nul
- **0 point** pour une défaite
- **1 point** de pénalité pour une équipe forfait

En cas d'égalité de points lors des phases poules, le classement s'établit en fonction des critères ci-dessous :

- La différence entre le nombre total de buts marqués et le nombre total de buts encaissés
- Goal-average particulier (score du match entre les deux équipes concernées)
- La meilleure attaque (nombre de buts marqués)
- Le nombre de cartons reçus

Article 7 : Equipements et matériel

Les **protège-tibias** sont obligatoires.

Maillots : Il est recommandé que chaque équipe dispose de deux jeux de tenues de couleurs différentes. Les maillots ne doivent pas obligatoirement être numérotés. En l'absence de tenues distinctives, l'organisation pourra mettre à disposition des chasubles afin de permettre l'identification des équipes.

Les **ballons utilisés lors des matchs** sont fournis par l'organisation. Les équipes doivent cependant apporter leurs **propres ballons d'échauffement**.

Article 8 : Règles de jeu et arbitrage

En cas de blessure et en l'absence de remplaçant, il est possible de faire appel à un joueur d'une autre équipe (même entreprise ou autre).

Conditions obligatoires :

1. Accord du responsable de l'équipe adverse,
2. Accord du responsable de l'équipe d'origine du joueur,
3. Validation par un officiel de l'épreuve.

Conséquence : tout match joué avec un joueur extérieur est automatiquement perdu (score équivalent à un forfait).

Les règles FFF s'appliquent, avec les **exceptions suivantes** :

- Hors-jeu non appliqué.
- Tacle glissé interdit.

Toutes les rencontres sont dirigées par des **arbitres** ou le cas échéant par **des arbitres bénévoles** selon le niveau de compétition.

Sanctions disciplinaires :

- 2 avertissements dans un même match : exclusion + suspension match suivant.
- Expulsion directe : suspension match suivant.
- 3 avertissements sur 3 matchs : suspension match suivant.
- 2 expulsions dans le tournoi : exclusion définitive.
- Agression envers un arbitre : exclusion immédiate et définitive.

Sauf spécification particulière, l'application des règles de la Fédération Française de Football est en vigueur.

Article 9 : Sécurité et comportement

La FFSE rappelle que la compétition repose sur les valeurs essentielles de fair-play, du respect des arbitres, des adversaires et des installations.

Tout acte de violence, d'incivilité impliquera des sanctions disciplinaires sévères pouvant aller de l'arrêt du match à l'exclusion définitive de l'épreuve.

Article 10 : Annexes et informations complémentaires

Tableaux de compétition accessible quelques jours avant la compétition sur le site des JNSE.